

2010 - 2020 Bilan du Parc naturel marin de Mayotte



10 ans d'actions
pour Mayotte et la mer

Sommaire

— Le Parc naturel marin de Mayotte, c'est quoi ?	p. 4
— Sept grands défis collectifs pour le territoire	p. 6
— Améliorer les connaissances pour agir	p. 8
<i>Coin du Fundi. Comment se porte le lagon ?</i>	p. 16
— Décider ensemble d'alternatives durables pour la mer	p. 18
<i>Coin du Fundi. Pourquoi le lagon est notre plus grande richesse ?</i>	p. 24
— Mobiliser les citoyens pour un changement des comportements	p. 26
<i>Coin du Fundi. Comment m'impliquer ?</i>	p. 32
— Lutter sur l'eau contre les atteintes à l'environnement	p. 34
<i>Coin du Fundi. Pourquoi la police ?</i>	p. 35
— Bilan et perspectives	p. 36

Édito

Située dans le canal du Mozambique, mondialement reconnu comme un haut lieu pour la biodiversité, Mayotte est une perle précieuse pour l'avenir des océans. Mangroves, herbiers, récifs coralliens et bancs récifaux : les écosystèmes mahorais sont exceptionnellement diversifiés. S'ils sont préservés, le développement de Mayotte pourra en bénéficier durablement. Fort de ce constat, le Parc naturel marin de Mayotte a été créé en 2010 afin de concilier la protection du milieu marin et le développement durable des activités humaines.

Depuis 10 ans, les travaux menés par le Parc et par ses partenaires ont confirmé les qualités exceptionnelles du patrimoine naturel marin de Mayotte mais également sa vulnérabilité. Dès sa création, sous l'impulsion de son conseil de gestion, le Parc a œuvré pour la mobilisation de tous les acteurs du territoire. La jeunesse tout d'abord, les élus, les professionnels, les associations, les institutions, les porteurs de projets et les usagers du quotidien sont informés des enjeux liés au milieu marin et invités à adapter leurs activités et leurs comportements pour réduire leurs impacts sur cet environnement.

Les opérations de surveillance des activités et les suivis scientifiques montrent que les pressions humaines augmentent toujours plus vite. La population est en forte croissance et les ressources fragiles des récifs s'épuisent. Le recul des forêts, l'aggravation des problèmes d'érosion,

l'absence de systèmes d'assainissement et de gestion des déchets performants font peser un risque fort sur les écosystèmes marins.

S'y ajoutent les impacts du changement climatique mondial. Si le Parc et la population mahoraise à eux seuls ne peuvent espérer inverser la tendance, ils peuvent contribuer à la lutte chacun à leur niveau. Le Parc peut être un laboratoire grandeur nature de l'impact du réchauffement climatique, de la montée du niveau des océans et surtout des solutions liées à la nature pour en limiter les effets.

Implanté dans un territoire sous pression, le Parc a une responsabilité chaque jour plus importante tant en matière d'amélioration des connaissances, de sensibilisation, de protection des écosystèmes, des espèces marines et des milieux que de développement d'une économie bleue respectueuse de l'environnement et créatrice de richesses et d'emplois à Mayotte.



Abdou Dahalani
Le président du conseil
de gestion du Parc naturel
marin de Mayotte

Le Parc naturel marin de Mayotte, c'est quoi ?



Premier parc naturel marin des outre-mer, il a été créé en 2010 après deux années de concertation avec la population mahoraise. Le Parc naturel marin de Mayotte couvre son lagon ainsi que les eaux du large, soit plus de 69 000 km². Il a pour objectif de concilier la protection du milieu marin mahorais et le développement durable des activités qui s'y déroulent.

“ Le conseil de gestion : un parlement local de la mer ”



« Un but commun : préserver les richesses marines en accompagnant le développement des activités dans le respect du milieu marin. »

La création du Parc

Décembre 2007

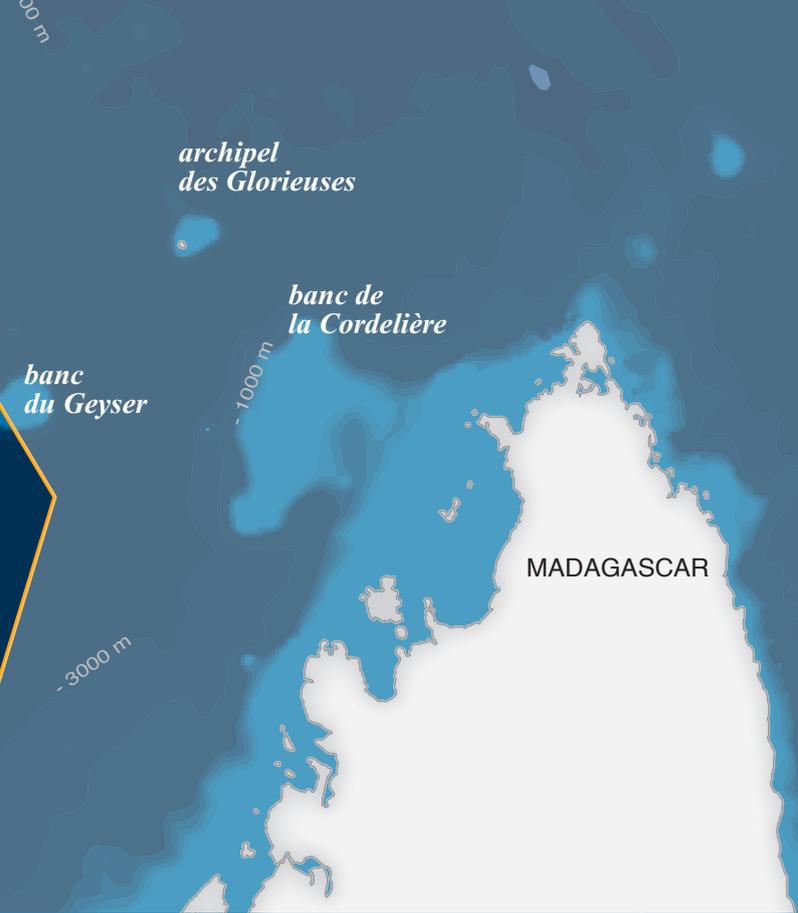
Lancement de la mission d'étude pour la création du Parc en organisant la consultation des acteurs, des usagers du milieu marin et des habitants.

18 janvier 2010

Décret ministériel de création du Parc naturel marin de Mayotte.

21 juin 2010

1^{ère} réunion du conseil de gestion du Parc. Election du 1^{er} président : Maoulida SOULA.



69 000 km²
de surface marine couvrant
1 100 km²
de lagon
4 900 km²
d'eaux territoriales et
63 000 km²
de zone économique exclusive.

Les décisions sont prises par les acteurs du territoire, tous représentés dans le conseil de gestion du Parc composé de

41 membres, dont

13 professionnels de la mer, notamment dans les métiers de la pêche et du tourisme

3 associations environnementales

8 élus locaux, des maires et des conseillers départementaux

7 personnalités qualifiées, des experts locaux et des scientifiques

6 associations d'usagers de loisirs ou traditionnels représentant les plaisanciers, les pêcheuses au djarifa, les piroguiers...

4 représentants de l'État

Après son installation en juin 2010, le conseil de gestion s'est réuni 21 fois. Quatre présidents se sont succédé à sa tête en 10 ans : deux élus locaux, un professionnel de la mer et, enfin, un membre issu des personnalités qualifiées.

Les spécificités du Parc

480 km² de récifs coralliens incluant une double barrière de corail, phénomène très rare dans le monde.

2 300 espèces marines connues (coraux, mammifères marins, tortues, poissons...).

700 hectares de mangroves et autant d'herbiers tout autour de l'île.

Une grande diversité d'usages liés au milieu marin : pêche palangrière, en pirogue, en barque et à pied, sports nautiques, plaisance, plongée,... et des traditions toujours vivantes en lien avec la mer.

Des activités à terre qui affectent toujours plus le milieu marin : déforestation, brûlis, rejet d'eaux usées, dépôts sauvages de déchets...

2011/2012

Elaboration du plan de gestion : recherches bibliographiques, cartographie des enjeux, groupes de travail thématiques et journées publiques dédiées à l'avenir de la pêche mahoraise.

Octobre 2012

Consultation publique sur le projet de plan de gestion avec l'organisation des « Journées du Parc » dans quatre villages de Mayotte (Labattoir, M'tsangamouji, Chiconi et Bouéni).

14 décembre 2012

Approbation du plan de gestion par le conseil de gestion, feuille de route pour 15 ans.

Sept grands défis collectifs pour le territoire



Nées de la concertation, sept orientations constituent le cadre dans lequel l'action du Parc et de ses partenaires se déploie :

- ① **Faire de Mayotte un pôle d'excellence en matière de connaissance** et de suivi des écosystèmes marins tropicaux et de la mangrove.
- ② **Améliorer la qualité de l'eau dans le lagon**, notamment par une gestion appropriée des mangroves et en participant à la mobilisation des acteurs pour atteindre les objectifs du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux du bassin de Mayotte.
- ③ **Développer une activité de pêche professionnelle hors du lagon**, écologiquement exemplaire et pourvoyeuse d'emplois et de produits de la mer pour Mayotte.
- ④ **Accompagner le développement de filières aquacoles respectueuses de l'environnement**, en particulier celles qui bénéficient directement aux populations locales.
- ⑤ **Participer à l'organisation des activités de loisirs et la professionnalisation des acteurs du tourisme** en vue de faire découvrir le milieu marin et sa biodiversité.
- ⑥ **Faire vivre et valoriser les pratiques vivrières et les savoirs traditionnels** dans le cadre d'une gestion précautionneuse du lagon.
- ⑦ **Protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel** notamment par la formation et la sensibilisation du plus grand nombre.



Sur une île, pour protéger la mer, même les habitants de la montagne peuvent participer.





Des moyens mis à disposition par l'Office français de la biodiversité :

2 navires

dédiés aux actions du Parc

Le budget du Parc est passé de 300 000 euros en 2011 à presque

2 millions

d'euros en 2020

De 10 agents en 2011 à

33 agents

en 2020

Les actions qui conduiront à l'atteinte de ces objectifs reposent sur les quatre piliers d'une gestion environnementale globale :

LA CONNAISSANCE

L'immensité des océans fait de ces espaces des zones encore peu explorées et mal connues. A Mayotte, à la création du Parc, les travaux scientifiques étaient émergents. Or, pour protéger la mer, il faut d'abord la connaître.

« La connaissance comme socle de l'action. »

LA MOBILISATION CITOYENNE

L'accessibilité du milieu marin au plus grand nombre, la transmission des savoirs scientifiques et des alternatives durables, peuvent encourager de nouvelles démarches individuelles ou citoyennes.

« Transmettre la connaissance au plus grand nombre contribue au changement des comportements. »

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La protection du milieu marin peut alors devenir un objectif partagé par tous, avec la mise en place d'alternatives concrètes pour conserver le plus longtemps possible un environnement qui fait vivre l'économie, la culture et qui remplit les assiettes.

« Le développement peut être durable s'il est pensé collectivement. »

LA SURVEILLANCE DES ACTIVITES

La mobilisation des citoyens repose aussi sur la surveillance de ceux qui dérogent aux règles. Les actions de police interviennent lorsqu'une majeure partie des usagers a été sensibilisée et informée de la réglementation.

« La sanction vise à renforcer l'adhésion de la communauté au cadre vertueux de la loi. »

Dans les pages suivantes, nous vous présentons quelques exemples d'actions réalisées par le Parc et ses partenaires entre 2010 et 2020.



Améliorer les connaissances pour agir

Mieux cerner les menaces



Le Parc s'attache à caractériser et à hiérarchiser les causes de dégradation potentielle des écosystèmes marins, afin de prioriser les efforts, et de mobiliser les moyens adéquats pour y remédier.

Prévenir les mortalités de tortues

Animé par le Parc, le Réseau échouage mahorais de mammifères marins et de tortues marines (Remmat), correspondant du Réseau national échouages, fédère des établissements publics, des associations environnementales, des sociétés privées, des vétérinaires, et met à contribution le grand public. Il a notamment permis d'alerter les instances compétentes sur le fait que le braconnage est la principale cause de mortalité des tortues à Mayotte.

Suivre les pollutions à la trace

La problématique des déchets en mer est de plus en plus préoccupante. Pour mieux cerner leur dynamique à Mayotte, depuis le « dépôt sauvage », à terre, jusqu'à l'échouage sur le littoral, le Parc a créé, l'Observatoire des déchets marins en 2016. L'ambition est de mettre en place des indicateurs de cette pollution à Mayotte, d'explorer son impact potentiel sur les écosystèmes et d'alerter les collectivités.

En complément, avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) et la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Deal), le Parc étudie le comportement des substances chimiques, de l'amont des bassins versants jusqu'au récif barrière, dans le cadre du projet sur le « continuum terre-mer ».

Dans les déchets marins, on trouve

80 %

de plastiques qui seront réduits en microparticules et contaminants chimiques. Ingerés par les animaux marins, ils finissent ainsi dans nos assiettes.

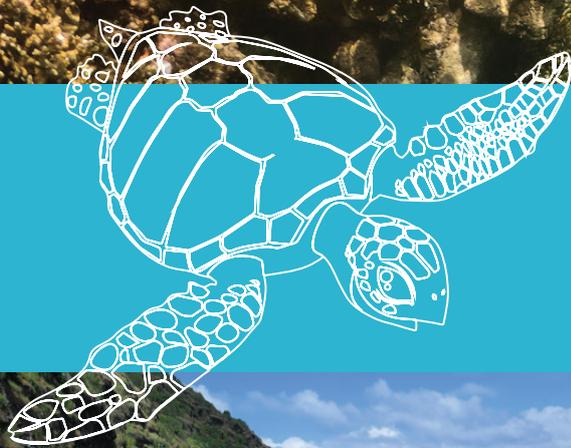
Triste record à Mayotte :

4 826

déchets sur seulement

100 m

de plage en novembre 2017



Appréhender les effets du changement global

Le réchauffement et l'acidification des eaux marines, ainsi que les modifications des autres paramètres du milieu naturel (salinité, luminosité, pollution chimique) stressent le corail. Il peut alors perdre les algues microscopiques qu'il héberge et qui le nourrissent: c'est le blanchissement, principale cause de mortalité du corail dans le monde. L'Observatoire des récifs coralliens, créé à Mayotte en 1998 et piloté par le Parc, assure un suivi reposant notamment sur un réseau de sondes. En mesurant les variations des conditions de vie du récif, il permet de mieux cerner les paramètres favorables au blanchissement. Ces données ont été exploitées par le projet Becoming, en 2016, dont les résultats ont permis la mise en place d'un protocole de suivi de ce phénomène. Il permettra, à terme, de comprendre plus finement la dynamique « mortalité, recolonisation » du corail.



Mieux connaître le patrimoine naturel marin

En collaboration avec les scientifiques, le Parc travaille à améliorer la connaissance des espèces marines et des milieux dont elles dépendent.



Connaître l'état des peuplements de poissons

L'état des lieux des peuplements de poissons récifaux repose sur des campagnes de comptage menées tous les trois ans, grâce à un système de caméras rotatives mis au point par l'Ifremer. Les campagnes de 2014 et de 2017 ont indiqué un état général « satisfaisant ». Toutefois, les différentes familles de poissons ne subissent pas toutes la même pression de pêche. À moyen terme, le prélèvement de certains grands carnivores (mérus, vivaneaux, capitaines et carangues) pourrait être remis en cause.

Suivre l'état de santé des récifs coralliens

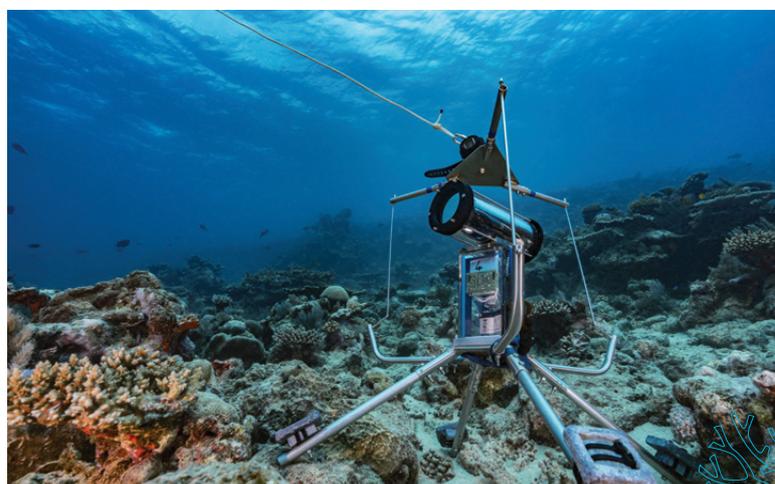
Depuis 1989, les coraux font l'objet de plusieurs suivis distincts. En 2018, une démarche d'harmonisation a été menée, dans le cadre de l'Initiative française pour les récifs coralliens (Ifreco). Ce travail collaboratif, piloté par le Parc, a abouti à la programmation, tous les trois ans, d'un monitoring de l'ensemble des récifs. Il consiste à évaluer la diversité et la couverture des coraux, ainsi que les peuplements de poissons associés, selon une méthodologie partagée par les scientifiques du monde entier, ce qui permet les comparaisons interrégionales.

83 414

massifs coralliens
sont recensés dans le lagon

480 km²

de surface corallienne
sur l'ensemble du lagon
(banc de l'Iris inclus).





Cartographier les habitats du lagon

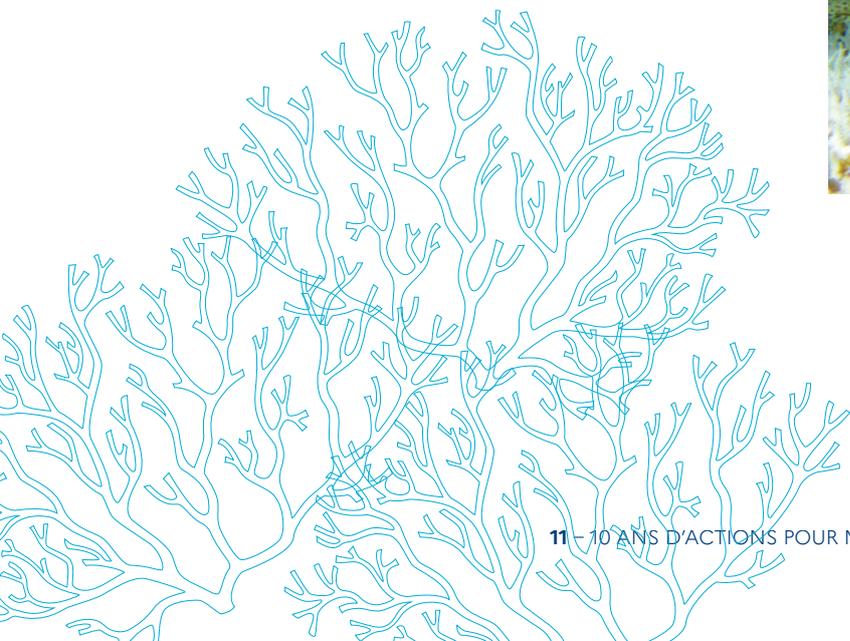
Le Parc a financé et piloté la réalisation d'une cartographie des habitats du lagon. Cet outil fondamental permet d'affiner la connaissance de la densité de coraux d'une zone à l'autre, et d'identifier les habitats les plus remarquables. Il servira de support aux études sur l'impact des projets d'aménagement du territoire. Le conseil de gestion pourra également s'appuyer sur cette cartographie pour formuler ses avis.

Suivre la qualité de l'eau

Le Parc assure depuis 2013 le suivi de la qualité des masses d'eau marines au titre de la Directive cadre sur l'eau (DCE). Les données sont rapportées à l'Union européenne pour évaluer l'atteinte des objectifs de bonne qualité environnementale. Un réseau de sondes mesure deux fois par an de nombreux paramètres océanographiques (température, salinité, pH, turbidité, sels nutritifs, phytoplancton etc.), pour chacune des 17 masses d'eau marine reconnues à Mayotte. Ce dispositif est complété par un suivi des organismes bioindicateurs de la qualité du milieu marin, vivant dans le sable et la vase du lagon.



Cet état des lieux est le socle indispensable à une politique efficace de protection des coraux, écosystèmes essentiels à la vie marine et très sensibles au réchauffement climatique.





Connaître l'état de santé des herbiers marins

Les données sur les herbiers, collectées ponctuellement depuis la création du Parc, ont permis d'initier en 2020 un suivi de l'état de santé de ces habitats et de la faune et la flore associées. Ce travail est nécessaire à leur gestion durable, notamment dans les zones exploitées par les tortues vertes pour leurs besoins alimentaires.

11

espèces de phanérogames recensées dans les herbiers

Plus de

3,5 ha

de surface d'herbiers étudiée



Comprendre comment les tortues marines exploitent l'écosystème

Le Parc contribue au programme de recensement des tortues marines qui nidifient à Mayotte par le suivi régulier des traces de pontes. Celui-ci se fait à pied, sur la plage Titi Moya, et en ULM sur l'ensemble des plages de Mayotte, à raison de deux survols par mois depuis août 2019.

Le comptage, par drone, des tortues s'alimentant sur les herbiers a été expérimenté, de même que l'utilisation de balises Argos et de caméras miniatures fixées sur la carapace, pour l'étude du comportement des tortues vertes juvéniles dans les habitats côtiers. Ces innovations se sont avérées prometteuses.

À Mayotte, plus des

deux tiers

des plages sont des sites de ponte pour les tortues marines



L'herbier joue plusieurs rôles écologiques complémentaires : refuge, zone de nourrissage, nurserie et zone de reproduction. À Mayotte, il est la principale source d'alimentation des tortues marines et des dugongs.



Mieux connaître les mangroves

En 2012, un inventaire de la faune et de la flore aquatiques dans les mangroves a été réalisé afin de caractériser leur rôle dans le renouvellement de la biodiversité du lagon. En 2017 et 2018, l'université de Nantes a initié un suivi innovant des mangroves à partir d'images satellites permettant la création d'une cartographie automatisée, néanmoins peu précise. Ces suivis seront repris par le Parc et affinés grâce à des comparaisons de la surface et de l'état des mangroves sur plusieurs années. Un système d'alerte sur l'état de santé des mangroves basé sur l'analyse spectrale de la photosynthèse est également en cours de développement. Par ailleurs, le Parc a collaboré à l'élaboration du document d'aménagement de l'Office nationale des forêts en 2018 et il soutient la démarche du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte pour la mise en place d'une gestion adaptée visant la préservation des mangroves et le maintien des services qu'elles rendent aux hommes.

30 %
du littoral mahorais
est bordé de mangroves

Les 4
colonies de crabiers blancs,
espèce endémique en danger
critique d'extinction, vivent
dans les mangroves.



Caractériser les usages et les représentations de la mer



Le lagon de Mayotte est pourvoyeur de nourriture pour de nombreux habitants de l'île. De plus en plus, il est au cœur des loisirs et de la vie sociale des Mahorais. Il est aussi le principal atout de l'île aux yeux des visiteurs. Il est donc essentiel de bien connaître les activités qui s'y déroulent afin de les rendre compatibles avec la préservation de l'environnement.

Suivre la pêche embarquée ...

Depuis 2012, le Parc assure le suivi statistique de la pêche professionnelle à Mayotte. Cela permet d'estimer les captures et d'alimenter le partenariat national « Data Collection Framework » conformément aux obligations communautaires de la France. Le Parc s'attache également à quantifier l'activité de pêche informelle, dont le poids social et l'impact sur la ressource sont considérables.

... et la pêche à pied

De 2012 à 2019, des enquêtes ont été conduites par les agents du Parc, à chaque grande marée basse, sur les platiers. L'objectif est de connaître les habitudes de pêche pour proposer des mesures de gestion pertinentes. Depuis 2019, ces travaux sont complétés par des suivis par survol en ULM.

Globalement, la pêche locale représente

1 500 à 2 000

tonnes débarquées par an, pour une valeur de plus de

8 millions d'euros

La moitié des captures est réalisée par les pêcheurs professionnels. Or, les embarcations pratiquant une pêche vivrière, non professionnelle et non déclarée, sont plus nombreuses: près de

350 barques et

750 pirogues traditionnelles

Mieux connaître les usages de tourisme et de loisirs

Le Parc s'attache à connaître les acteurs impliqués dans les activités de tourisme et de loisirs nautiques, leurs pratiques et leur poids dans l'économie de l'île, pour les accompagner dans des usages respectueux de la mer et de ses ressources.

18

entreprises touristiques
(opérateurs nautiques
et clubs de plongée)

80 000

prestations de sortie sur le lagon,
à bord d'une trentaine de bateaux



Faire l'inventaire du patrimoine culturel

Mayotte est riche d'une identité culturelle d'influences diverses (indiennes, malgaches, africaines, européennes...). Elle se reflète dans le patrimoine maritime de l'île (sites archéologiques et historiques) mais aussi dans diverses pratiques traditionnelles (pratiques de pêche, fabrication de pirogues etc.) et dans le patrimoine immatériel: contes, rituels et cérémonies.

Pour mieux intégrer les traditions dans la gestion de l'espace, un état des lieux a été conduit, peu après la création du Parc, complété par des études plus spécifiques, par exemple sur les épaves ou sur la pirogue mahoraise.



L'engouement des mahorais pour la mer est croissant. Les activités se diversifient et le nombre de sorties pour découvrir le lagon a triplé en dix ans.



coin du Fundi



COMMENT SE PORTE LE LAGON ?

Joyau de Mayotte, le lagon est aussi un baromètre de la santé de l'île. Depuis la création du Parc, ses équipes s'attachent à évaluer l'état de ses différentes composantes.

DES PLAGES TROP SALES!

Microplastiques partout, plages interdites à la baignade suite à des analyses bactériologiques non conformes... Les plages de Mayotte méritent mieux!

Mayotte est un site important pour la conservation des tortues vertes. Plus de 15 000 traces ont été relevées en seulement 32 survols ULM de l'île répartis sur un an et demi.

DES MANGROVES SOUS PRESSION

À l'interface entre terre et mer, les mangroves de Mayotte sont soumises à des apports de macrodéchets, de sédiments liés au défrichement en amont, et à des pollutions diffuses. Ponctuellement défrichées pour des constructions informelles, du prélèvement de bois ou du pâturage, elles subissent également des pressions d'origine naturelle, en particulier liées aux changements climatiques. Au nord du territoire, leur surface paraît stable. Au Sud, elle régresse. Une exception : la mangrove de la vasière des Badamiers qui est en expansion.

RÉCIF FRANGEANT : DÉGRADATION PROGRESSIVE

La surface corallienne globale augmente, à Mayotte, depuis 2012. Toutefois, elle apparaît très hétérogène d'un secteur à l'autre. Dans les récifs frangeants, plus exposés aux pressions d'origine terrestre, les coraux les plus sensibles sont progressivement remplacés par des espèces plus robustes. Conséquence : le nombre d'espèces de coraux diminue, laissant présager des conséquences négatives sur la biodiversité de l'ensemble de l'écosystème récifal.

DES MASSES D'EAU À SURVEILLER

Au niveau de la barrière récifale, les masses d'eau, renouvelées par les courants de marée, sont en « Bon », voire « Très bon état ». Elles perdent en qualité en s'approchant des côtes. Entre Petite et Grande Terre, leur état est qualifié de « Médiocre ».



LES HERBIERS : ÉTAT SATISFAISANT

À Mayotte, ces prairies sous-marines, éparées, se retrouvent principalement sur les platiers des récifs coralliens. Globalement, leur surface paraît stable.

Menacés de disparition à Mayotte (une dizaine d'individus), les dugongs se nourrissent exclusivement d'herbes marines.

Ils en consomment

20 à 30 kilos chaque jour !

RÉCIF BARRIÈRE : ÉTAT LOCALEMENT PRÉOCCUPANT

Le récif-barrière est globalement en dégradation depuis 2005. Les épisodes de blanchissement corallien entraînent une mortalité massive des coraux, et les phases de recolonisation entre chaque épisode ont des vitesses très variables d'un secteur à un autre. L'ouest du récif-barrière, notamment, montre une faible capacité de récupération.



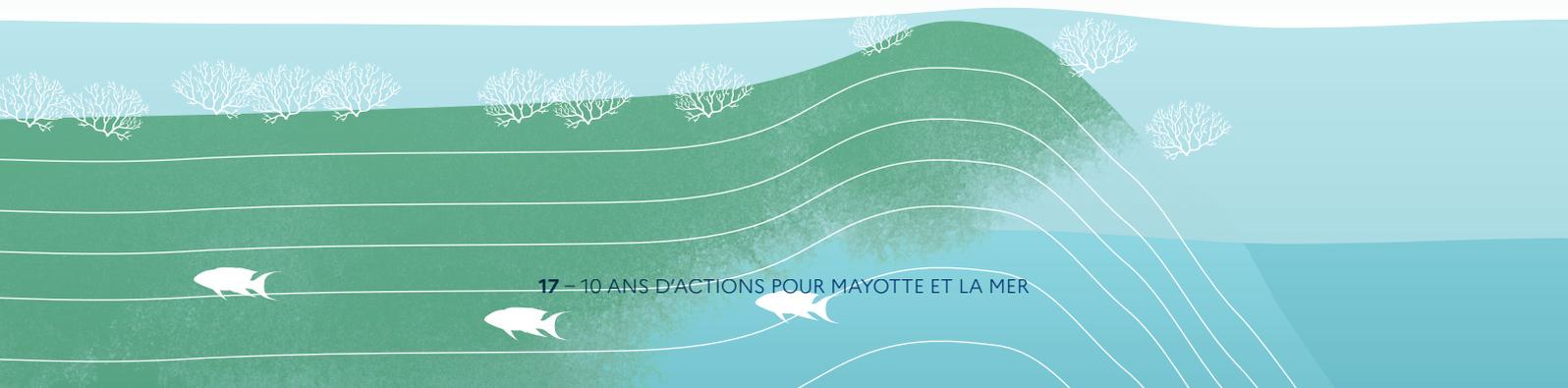
LES CÉTACÉS, STARS DU LAGON

La diversité des cétacés de Mayotte reflète celle de ses habitats marins. Vingt-quatre espèces fréquentent ses eaux ! Leur présence dépend de la qualité de l'eau, de la quantité d'aliments disponibles et du dérangement.

*Le Parc va
plus loin...*

VERS UN PÔLE D'EXCELLENCE SUR LA CONNAISSANCE DES ÉCOSYSTÈMES MARINS TROPICAUX

Pour améliorer les connaissances sur des sujets aussi divers que la faune profonde, les effets du changement climatique sur les récifs coralliens, les raies manta, les grands dauphins de l'Indopacifique, l'aquaculture durable... le Parc fournit un appui financier, humain et logistique à un grand nombre de projets scientifiques. Par ailleurs, il anime depuis 2014 un groupe de travail d'une douzaine d'experts de la qualité de l'eau et de l'écologie marine. Issus des universités de Mayotte et de la Réunion, de l'Ifremer, du BRGM, de bureaux d'études en océanographie, de l'IRD, de la Deal, ils aident les agents à analyser les données de suivi des écosystèmes et à définir les perspectives en recherche et en gestion.





Décider ensemble d'alternatives durables pour la mer

Accompagner les professionnels pour pérenniser leurs activités

Les activités économiques qui se déroulent sur le lagon dépendent du bon état du milieu marin. Ensemble, le Parc et les professionnels tracent la voie d'un développement durable.

Soutenir la pêche professionnelle locale et accompagner son évolution

Publiée en 2018, la nouvelle réglementation de la pêche pour Mayotte encadre la pêche en faveur de la filière professionnelle et du renouvellement des stocks de poissons. Elle s'appuie largement sur les travaux menés par le Parc sur les ressources halieutiques et la pression de pêche.

Avec les professionnels, les agents du Parc conduisent des expérimentations pour mieux gérer la ressource : installation de dispositifs fixes de concentration de poissons, amélioration de la sélectivité des engins ou de la connaissance des stocks...

Guider les opérateurs de loisirs vers des pratiques plus respectueuses de la faune marine

Depuis dix ans, les activités de tourisme et de loisirs nautiques sont en croissance à Mayotte. Pour limiter le dérangement sur les écosystèmes, en particulier sur les mammifères marins, le Parc a mis en place, depuis 2014, un dispositif d'accompagnement à l'intention des plaisanciers, des opérateurs nautiques et de leurs clients.

Vidéo de sensibilisation diffusée dans l'avion, conférences et rencontres avec les agents du Parc... Des moyens divers sont employés pour sensibiliser les plaisanciers et les clients des opérateurs nautiques.

Les professionnels, eux, se voient proposer chaque année une formation sur quatre jours afin d'approfondir leurs connaissances et d'améliorer leur maîtrise des pratiques respectueuses de la faune. Les entreprises peuvent, en outre, adhérer à la marque de distinction High Quality Whale Watching®, qui atteste de la qualité de leur approche.

Les formations proposées par le Parc sont suivies par la quasi-totalité des pilotes des

10

opérateurs de découverte de Mayotte

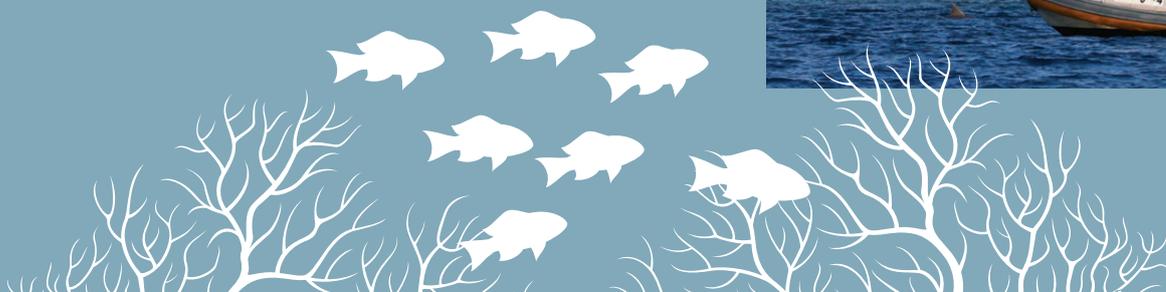


Accompagner les villageois dans la mise en œuvre de modes de gestion communautaire

La pêche à pied, sur le platier, est une activité traditionnelle à Mayotte. Face à la diminution de la ressource, le Parc propose aux communes d'instaurer une période de repos biologique.

Après une large concertation, la fermeture du platier de Mbouanatsa a été décidée par les pêcheurs en 2016, et actée par un arrêté préfectoral. En 2017, la même démarche a été conduite à Mtsahara. Grâce à l'implication des intéressés dans la surveillance, ces expériences ont été positives, et ont essaimé dans d'autres sites.

— En 2016 et 2017, après **3** mois de fermeture du platier à Mbouanatsa, les poulpes pêchés le jour de la réouverture étaient plus nombreux, et plus gros





**Intervenir
pour protéger
le milieu**



Certaines actions concrètes peuvent contribuer à améliorer l'état du milieu marin. D'autres peuvent en limiter la dégradation.

Installer un parc de mouillages écologiques

Depuis 2012, le Parc a installé soixante-dix-huit dispositifs d'amarrage écologiques dans le lagon, dont dix-huit dans la passe en S. Mis à disposition des usagers gratuitement, pour une durée maximale de 24 heures, ils permettent d'éviter l'ancrage sauvage et la dégradation des herbiers et des récifs coralliens.

Ramasser les déchets en mer et sur le littoral

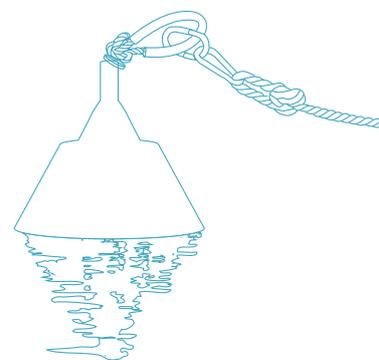
Le Parc soutient les initiatives indépendantes de collecte de déchets dans leurs aspects logistique, matériel et humain. Il met également à disposition ses navires et ses plongeurs sur la partie marine de la réserve naturelle nationale de l'îlot Mbouzi, à l'occasion du nettoyage annuel organisé par le gestionnaire.

Venir en aide à la faune sauvage

Membre et animateur du Réseau échouage mahorais de mammifères marins et de tortues marines (Remmat), le Parc participe aux missions de sauvetage et de secours des animaux marins.



Sur les
178
tortues marines
en détresse signalées
entre 2011 et 2019
dans le cadre du REMMAT,
37
ont été soignées
avant d'être remises à l'eau.



Le Réseau échouage a produit 2280 fiches de recensement d'animaux morts ou en détresse, dont une centaine en mer. La moitié de ces signalements provient des professionnels de la mer.



Des règles de gestion pour protéger la mer

Le Parc est gestionnaire du milieu marin à Mayotte. Il peut aussi, si nécessaire, proposer au législateur des évolutions réglementaires.



Faire respecter la réglementation dans les espaces protégés

Seule réserve intégralement marine à Mayotte, la passe Longogori, ou « passe en S », est un « hotspot » de biodiversité, et un réservoir d'espèces patrimoniales pour l'ensemble du lagon. Créé pour préserver les ressources halieutiques, cet espace protégé a vu sa gestion transférée au Parc, en 2016, à la demande de celui-ci. Depuis, le Parc a mis en place un plan de surveillance spécifique pour cette réserve, avec un effort particulier mis sur le contrôle des pêches, pour lutter contre le braconnage.

Donner des avis sur les projets affectant le milieu marin

Le Parc naturel marin a pour rôle d'accompagner le développement durable des activités sur l'île. Le conseil de gestion du Parc peut donc être saisi, pour avis, sur tout projet susceptible d'affecter le milieu marin.

L'avis simple peut être rendu sur demande des services instructeurs, ou proposé par le Parc. Il reflète l'analyse faite par le Parc des impacts du projet sur l'environnement marin et l'appréciation des mesures d'évitement, de réduction et de compensation proposées par le porteur. Il n'a pas de portée juridique mais permet de faire des préconisations.

L'avis conforme du Parc doit être rendu sur tous les projets susceptibles d'avoir un effet « notable » sur le milieu marin. Favorable ou défavorable, il doit être obligatoirement suivi.

Le Parc peut également proposer directement des réglementations au législateur.

Entre 2011 et 2019, le Parc a rendu

33

avis favorables, accompagnant ainsi le développement intégré et durable de l'île ;

6

avis défavorables, afin de préserver les espaces et les espèces d'intérêt pour le patrimoine marin, mais aussi les intérêts économiques de l'île.

Il a, en outre, fait

6

propositions de réglementation. Toutes ont contribué à de nouvelles mesures réglementaires.

Mieux prendre en compte le lien terre, mer

La bonne santé du lagon dépend aussi de la gestion des milieux terrestres. Afin d'élaborer des mesures de gestion pertinentes, le Parc travaille à décloisonner les compétences terrestres et marines. Ses agents participent à plusieurs commissions et groupes de travail conjointement avec des gestionnaires de milieux terrestres.





«

Le Parc a mis en place un plan de surveillance dans la réserve de la passe Longogori afin de faire respecter l'interdiction de pêche.

»



POURQUOI LE LAGON EST NOTRE PLUS GRANDE RICHESSE ?

Le lagon de Mayotte est pourvoyeur de bienfaits pour la population. De sa bonne santé dépend le fonctionnement de processus essentiels pour la vie et l'économie de l'île.



LE LAGON NOUS DONNE À MANGER

A Mayotte, plus de 5000 familles pratiquent la pêche à pied. Poulpes, coquillages... Elles trouvent dans le lagon un complément de protéines essentiel à leur bien-être.

NOS PÊCHEURS VIVENT DES RICHESSES DU LAGON

Environ 800 pêcheurs tirent un revenu des ressources halieutiques du lagon. En volume, les captures de pêche côtière représentent plus des deux tiers de la consommation de poisson frais des ménages de Mayotte. Cependant, le poids de la pêche informelle traduit une situation potentiellement non durable pour cette activité à Mayotte.

LE LAGON, C'EST AUSSI LES LOISIRS, SOUS L'EAU, SUR L'EAU ...

Chaque année, environ 20 000 personnes font usage des récifs pour la plongée, la plaisance... Ces activités, pour la plupart encadrées, génèrent des bénéfices pour une quarantaine de sociétés et soutiennent une centaine d'emplois. Si le nombre de structures qui exercent dans le lagon est stable, le nombre d'engins a fortement augmenté. On note une diversification des activités, notamment chez les jeunes Mahorais : randonnées à jet-ski, bouées tractées, wakeboard...

... ET SUR LES PLAGES !

Autrefois, les plages n'étaient fréquentées par les Mahorais que pour la pêche à pied et la baignade des enfants. Aujourd'hui, on y vient pour se baigner, se détendre, se promener... Le haut des plages accueille le mythique voulu, barbecue local...

LES RÉCIFS CORALLIENS NOUS PROTÈGENT DES COLÈRES DE LA MER

Les récifs, les mangroves et les herbiers absorbent l'énergie de la houle et évitent les dommages liés aux inondations lors des cyclones. A Mayotte, il a été estimé que près de 7000 ménages, 70 000 m² d'infrastructures hospitalières et d'équipements et une dizaine de kilomètres de routes bénéficient de cette protection.





LES MANGROVES ET LES HERBIERS LIMITENT LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines sont responsables du réchauffement climatique en cours. À Mayotte, l'ensemble des mangroves et des herbiers séquestrent jusqu'à 28 000 tonnes d'équivalent CO₂. Ces écosystèmes contribuent ainsi à l'atténuation du phénomène.

En 2012, l'Initiative française pour les récifs coralliens (Ifrecor) a évalué à **28 millions d'euros** la valeur monétaire globale des « services rendus » par les récifs coralliens et leurs écosystèmes associés à Mayotte. Environ **600 sociétés**, **900 emplois** et plus de **50 000 personnes** dépendent localement de ces services écosystémiques.

DES SCIENTIFIQUES DU MONDE ENTIER VIENNENT Y TRAVAILLER

Séjours hôteliers, prestations techniques, logistiques, de communication... Pour le tissu économique de l'île, les bénéfices ne sont pas négligeables.

DES OUTILS POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE, DANS LE RESPECT DES ÉCOSYSTÈMES



Pour que chacun puisse continuer à bénéficier des richesses du lagon, le Parc accompagne le développement durable de Mayotte. Pour cela, il rend des avis. Il met aussi, en amont, plusieurs outils de gestion à disposition des porteurs de projets, pour les aider à évaluer leurs impacts potentiels :

- la carte des vocations résume, selon les secteurs, les priorités d'action, de la zone de protection du milieu marin à la zone d'exploitation raisonnée ;
- la cartographie des habitats du lagon expose de manière détaillée les zones de mangroves, de récifs, d'herbiers ;
- un modèle de courantologie du lagon, en cours de réalisation, permettra d'anticiper l'impact des activités sur le mouvement des masses d'eau, pouvant entraîner des impacts à distance.

Mobiliser les citoyens pour un changement des comportements

Valoriser le patrimoine culturel lié à la mer, conforter sa durabilité



Le Parc travaille avec la population mahoraise pour mettre en valeur le riche héritage des relations entre l'homme et la mer à Mayotte. Ensemble, ils cherchent à assurer l'avenir de ces traditions en assurant la compatibilité de toutes leurs composantes, matérielles et immatérielles, avec la préservation de l'environnement.

Développer une alternative au corail pour le tabouret de msindzano

Le msindzano, masque de beauté traditionnel des femmes mahoraises, est obtenu à partir du frottement de bois de santal sur un morceau de corail du genre Porites, à la croissance très lente. Soucieux de préserver cette ressource naturelle dans le respect de la culture insulaire, le Parc a confié à un prestataire la recherche d'une alternative, sous forme d'un tabouret de céramique. Testé par les utilisatrices, celui-ci s'est révélé posséder les mêmes qualités abrasives que le tabouret de Porites. Le Parc évalue maintenant la possibilité de fabriquer localement ce produit à un coût acceptable pour la population, afin de l'inscrire dans l'économie et la société mahoraise.

Organiser une course de pirogues

Pour valoriser la pirogue traditionnelle et promouvoir les énergies durables, le Parc organise chaque année le « Défi du fundi », en partenariat avec la commune de Kani-Kéli et l'association Laka. Ouverte aux participants de tous âges et aux entreprises, cette course de pirogues à rames se dispute autour de l'îlot M'Bouini, dans un esprit de fête et de partage.





Confirmer la durabilité de la pêche au djarifa

La pêche au djarifa se pratique en eau peu profonde, à l'aide d'un filet de tulle tracté à pied. Activité exclusivement féminine, elle se perpétue de mère en fille. Une étude commandée par la mission de préfiguration du Parc a permis de lever les soupçons de non-durabilité de cette pêche, en établissant formellement que les poissons capturés sont, en quasi-totalité, des espèces ayant une petite taille à l'âge adulte, et non des juvéniles. Un atelier a néanmoins été mené par le Parc pour former les pêcheuses à distinguer les poissons matures, qu'elles peuvent prélever, des espèces à rejeter (petites carangues, etc).



Depuis 2018, la réglementation reconnaît le djarifa comme engin de pêche, légitimant ainsi sa pratique.



Ne laisser personne à quai



Jeunes et moins jeunes, gens de mer et villageois, Mahorais et touristes ... Le Parc souhaite embarquer chaque catégorie de la population vers une meilleure connaissance et un plus grand respect de l'environnement marin.

Faire naître des projets pédagogiques sur tout le territoire

Dans une île dont 50 % de la population a moins de 18 ans, la réduction des pressions humaines sur les écosystèmes marins passe par la sensibilisation des publics d'âge scolaire. Depuis sa création, le Parc accompagne les projets d'éducation à l'environnement et au développement durable portés par les enseignants. Outre un soutien financier (240 000€ depuis la création du programme), il propose des interventions en classe et sur le terrain, y compris en mer. Les projets lauréats doivent : s'inscrire dans une démarche pédagogique sur l'année, être pluridisciplinaires et comporter une production finale.

En dix ans,

20 000

enfants ont été sensibilisés via

340

projets validés par le Parc, comprenant

10 000

sorties en mer.



Animer le réseau d'observateurs TsiÔno

Inauguré en 2015, TsiÔno (« j'ai vu », en Shimaoré), est une démarche de sciences participatives animée par le Parc visant à recueillir les observations des usagers de la mer, via un site Internet dédié. Ses quatre objectifs essentiels sont : compléter l'inventaire des espèces et améliorer la connaissance sur leur répartition ; suivre les individus grâce à la photo-identification pour mieux connaître leurs habitudes et évaluer la taille de leur population ; assurer une veille environnementale sur les espèces envahissantes ; mieux comprendre les sites d'importance pour la reproduction et le cycle de vie des poissons commerciaux.

300

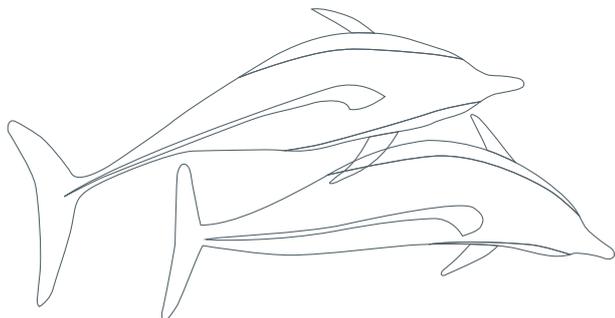
observateurs inscrits depuis 2005

3 700

observations renseignées concernant

97

espèces différentes.



Accompagner les associations villageoises et les collectivités locales

Chaque année, depuis 2017, le Parc lance un appel à projets « Les ambassadeurs du lagon dans les villages ». Il s'adresse aux associations, aux communes ou aux intercommunalités proposant des actions concrètes pour sensibiliser le public mahorais, faire évoluer les comportements vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement et contribuer à l'acquisition de connaissances. Les lauréats se voient offrir un appui financier et un appui technique. Selon les besoins, des formations sont également proposées pour les agents des collectivités et les membres des associations concernées.



10

projets subventionnés
en 3 ans à hauteur de

165.000 €

2

sessions de formation



Faire passer les messages-clés par le divertissement

La sensibilisation passe aussi par le plaisir et l'émotion. C'est pourquoi le Parc conçoit des produits culturels, et qu'il organise ou participe à des événements festifs.

Offrir aux jeunes une journée iodée

Chaque année, une centaine de jeunes se voient conviés à une journée ludique, sportive et récréative durant l'opération « Premières bulles au pays du corail ». Au programme : animations pédagogiques sur la mer et les espèces qui y vivent, découverte du milieu par une initiation à la natation, à la plongée en palmes, masques, tuba et en scaphandre autonome et au kayak, sans oublier le concours de land-art ! Proposé par le Parc avec la participation des associations environnementales de Mayotte, cet événement se tient dans une commune différente, à chaque édition.

Produire une série animée sur la mer, 100 % locale

Née à la création du Parc, « Le foundi du lagon » est une série de dessins animés conçue par un dessinateur local et réalisée par une société de production mahoraise. Elle a été diffusée dès son lancement sur Mayotte 1^{ère}. Utilisée comme outil de communication par les agents du Parc et les enseignants, elle est aujourd'hui intégrée dans les écrans du Musée de Mayotte (MuMa). Régulièrement rediffusée à la télévision, elle fédère, par son caractère transgénérationnel, des générations de Mahorais autour des enjeux du milieu marin.

8

épisodes réalisés en

3

langues : français, shimaoré et kibushi



La dynamique culturelle et artistique de Mayotte est une voie de diffusion privilégiée pour les messages environnementaux. L'art peut aussi être source d'innovation pour faire évoluer les comportements.





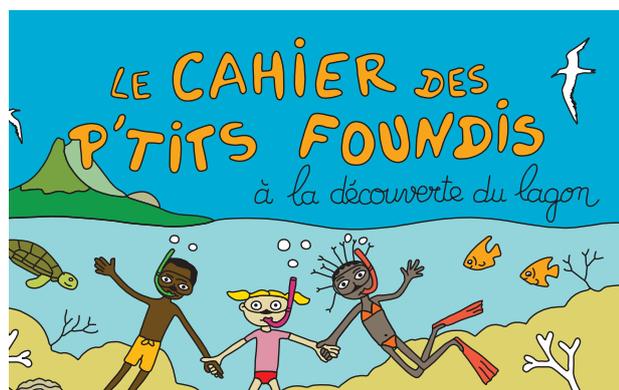
M'hoko, l'outil de visite virtuelle des mangroves

La mangrove est un milieu vulnérable et mal compris du grand public. Pour la faire connaître, le Parc a intégralement financé « M'hoko », plateforme interactive permettant de s'immerger dans les mangroves de Mayotte, mise en œuvre par l'antenne locale de l'UICN.

Apprendre en s'amusant

Issu de la collaboration entre deux enseignants et le Parc, et de la rencontre avec l'éditeur Armen Factory, le cahier d'activités pédagogiques « Les p'tits foundis à la découverte du lagon » est mis à disposition des professeurs des écoles de Mayotte.

Au fil d'une vingtaine d'activités, toute la vie du lagon mahorais est abordée : animaux marins, activités durables, problématique des pressions, tout y est ! Les enfants, à partir de 6 ans, mobilisent diverses compétences pour le compléter : découverte du monde, mathématique, français, graphisme...



6 000
cahiers diffusés dans
les écoles de Mayotte

Appuyer et participer aux événements menés sur le territoire

Le Parc soutient les structures du territoire qui sensibilisent à l'environnement lors des événements qu'elles organisent. Il contribue au réseau Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) local, animé par Mayotte Nature Environnement, notamment pour la Fête de la nature, et pour la campagne de communication grand public « Maoré a dit » autour des problématiques environnementales de l'île, à terre et en mer. Le Parc est également l'un des financeurs du Festival de l'image sous-marine de Mayotte, et il collabore avec le MuMa pour valoriser les patrimoines naturel et culturel liés au milieu marin.



COMMENT M'IMPLIQUER ?



Mayotte est une petite île dont la plupart des habitants, résident permanent ou touriste, est amenée à fréquenter le lagon. Chacun a donc une responsabilité dans la bonne santé des écosystèmes marins.



VOUS PÊCHEZ

À Mayotte, la pêche de loisir est réglementée par un arrêté préfectoral, qui détaille les conditions dans lesquelles chaque technique doit être mise en œuvre. Tous les animaux pêchés dans les eaux de Mayotte doivent faire l'objet d'un marquage, et certaines espèces sont interdites de capture. Enfin, certaines zones, notamment les réserves, ont des réglementations particulières. Connaître cette réglementation et, bien sûr, la respecter, c'est agir en pêcheur responsable.

VOUS ALLEZ À LA PLAGE

Prélever des « souvenirs » de la plage porte atteinte à l'intégrité du littoral ! Les coquilles vides ne le seront pas longtemps : elles servent d'abris transitoires pour des mollusques et des crustacés. Comme les morceaux de corail mort, en se dégradant, elles libèrent des minéraux qui permettent aux coraux vivants de fabriquer leur coquille. Quant au prélèvement de sable, il accélère l'érosion des côtes et dégrade la matrice où les tortues creusent leur nid ! Sur la plage, ne prenez que des images !

VOUS NAVIGUEZ

Capitaine au long cours ou marin du dimanche, tous les loups de mer peuvent adapter leur comportement pour limiter leur impact sur les habitats ! Cela passe par la manière de naviguer, sans déranger la faune, à celle de stationner, sans dégrader les fonds marins, mais aussi par l'entretien du bateau pour éviter les fuites d'hydrocarbures et les rejets de produits toxiques. A chaque étape d'une sortie en mer, les bonnes pratiques font la différence !

DÉCHETS: RAMENEZ-LES !

Fils de pêche et filets, canettes et couverts en plastique, mégots... Les déchets ont des conséquences désastreuses sur le milieu marin. Lors de vos visites, ne laissez rien sur place ! De même, privilégiez le port d'un vêtement protecteur contre le soleil, et choisissez une crème solaire dite « minérale », dont les composants impactent moins le corail.

VOUS OBSERVEZ LA NATURE

Mayotte est un merveilleux « spot » pour observer les écosystèmes coralliens et leurs habitants. Mais ces espèces et leur milieu sont fragiles : le plus grand respect s'impose ! L'observation de la faune du lagon doit se faire à distance, sans contact. La ponte ou l'émergence des tortues est un merveilleux spectacle, mais les plus grandes précautions sont recommandées : éviter la lumière, rester calme et silencieux... Le mieux est de sortir avec des accompagnateurs formés. Pour les oiseaux, tout débarquement sur les îlots doit être évité voire, à certaines saisons, prohibé. L'observation des mammifères marins doit se faire sans les déranger. Certains opérateurs de découverte du milieu marin, labellisé High Quality Whale Watching®, sont garants des bonnes pratiques. Enfin, la plus grande prudence est recommandée en plongée, en particulier pour éviter les bris de coraux dus aux palmes ou aux chocs avec les bouteilles.

Selon le baromètre 2019

53 %

des résidents de Mayotte et 80 % des touristes ont une opinion favorable du Parc.

Les activités réglementées ou interdites sont de mieux en mieux connues des résidents :

96 %

sont capables d'en citer au moins une (contre 60 % en 2015).

72 %

des résidents déclarent avoir eu une activité liée à la mer, en 2019 contre 59 % en 2015.

Le Parc va plus loin...

UNE ENQUÊTE POUR SONDER LA RELATION À LA MER

Une vaste enquête est menée, à Mayotte, tous les deux ans, depuis 2015, afin de mieux connaître le niveau d'information de la population sur les missions et les enjeux liés au Parc marin. Un millier de personnes sont interrogées, en majorité des résidents, dans les trois langues pratiquées sur l'île.

Lutter sur l'eau contre les atteintes à l'environnement



Conjointement à ses actions de sensibilisation, le Parc assure des missions de police des pêches et de l'environnement.

Acquérir les moyens d'agir

En 2012, deux ans après la création du Parc, son service « Opérations » s'installe dans des locaux dédiés et dispose alors d'un navire d'occasion, l'Aïta II, pour les missions en mer. En 2014, la flotte s'enrichit d'un semi-rigide, Mtsounga (Le berger). L'arrivée dans l'équipe d'un agent assermenté, inspecteur de l'environnement, permet, la même année, de réaliser les premiers contrôles de police des pêches. Début 2019, une nouvelle vedette, l'Utunda (« surveiller », « être vigilant »), vient remplacer l'Aïta II, devenu vétuste. Depuis 2015, malgré la relative modestie des moyens, la bonne organisation du service a permis de doubler les procès-verbaux d'infractions et de multiplier par trois les saisies (embarcations et captures) pour destruction.

Depuis 2015, le service « Opérations » fonctionne avec

2
8

navires et

agents, dont 2 inspecteurs de l'environnement

La polyvalence comme maître mot

Motorisation puissante et faible tirant d'eau pour naviguer près du rivage, homologation jusqu'à 20 miles des côtes, plate-forme d'observation pour les suivis scientifiques, grue pour manipuler des objets et instruments lourds : l'Utunda est un navire polyvalent, à l'image des missions du Parc. Il sert pour certaines missions scientifiques, pour assurer la surveillance et le contrôle dans le lagon comme au large. Il permet en particulier au Parc de veiller au respect de la réglementation des pêches sur la passe en S et jusqu'à l'extérieur du lagon, par exemple sur les Dispositifs de concentration de poissons (réservés aux professionnels en semaine), ainsi qu'au respect de la réglementation pour l'approche des mammifères marins.

Une nécessaire coopération

Le Parc marin réalise de nombreuses missions en collaboration avec les services de l'État compétents sur l'eau : gendarmerie maritime, service des douanes, Affaires maritimes...

Enfin, la bonne santé du lagon implique les services qui ont des compétences terrestres, comme par exemple la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DEAL), la Direction de l'agriculture et des forêts (DAF), ou le Service départemental de Mayotte de l'Office français de la biodiversité (SD-OFB), car elle passe aussi par la prévention des mauvaises pratiques à terre : déforestation, pollution des rivières, constructions illégales, braconnage.



POURQUOI INTERDIRE LES FILETS SUR LES RÉCIFS CORALLIENS

Les écosystèmes coralliens abritent une grande variété d'espèces, dont un bon nombre sont sensibles voire protégées. L'utilisation de filets sur les récifs comporte le risque de capturer des tortues ou des poissons juvéniles n'ayant pas encore pu se reproduire. Par ailleurs, lorsqu'on les retire, les filets arrachent et détruisent les coraux, qui mettent très longtemps à se reconstruire.

RAPPEL

« L'usage du filet n'est autorisé que pour les pêcheurs professionnels. Limité à la capture de poissons pélagiques, il est interdit dans les mangroves ainsi qu'à l'aplomb des herbiers et des récifs coralliens. »

POURQUOI LA POLICE ?

Depuis la création du Parc, la montée en puissance des actions de surveillance et de contrôle au titre de la police des pêches et de l'environnement s'est avérée nécessaire pour dissuader les braconniers. En parallèle, la démarche de sensibilisation et d'information des pêcheurs menée en continu par le Parc revêt tout autant d'importance. Le partage des connaissances et l'élaboration d'alternatives durables permettent de faire évoluer les pratiques d'une partie des pêcheurs, et de réduire ainsi la pression sur les ressources halieutiques.

POURQUOI INTERDIRE TOUTE FORME DE PÊCHE DANS LA PASSE EN S ?

La passe en S, ou passe Longogori, est une réserve intégrale de pêche. Cela signifie qu'aucune forme de pêche ou de prélèvement n'y est autorisée. L'objectif est de permettre aux nombreuses espèces qui y sont présentes de grandir et se reproduire en toute quiétude pour réensemencer l'ensemble du lagon par la dispersion des œufs et des alevins. Respectée, la réserve de la passe en S bénéficiera à la pêche locale.

POURQUOI LA CHASSE SOUS-MARINE EST INTERDITE DANS LE LAGON ?

A l'inverse de la pêche à la ligne qui cible des espèces carnivores, la pêche au fusil ne sélectionne pas et permet la capture de nombreux herbivores. En réduisant les populations d'herbivores, les habitats sont moins entretenus, les algues peuvent proliférer et couvrir le corail qui finit par mourir.





BILAN ET PERSPECTIVES



Quel bilan, à mi-parcours du plan de gestion ?

Le lagon est encore en bonne santé. Cependant, depuis que les suivis des milieux naturels ont été initiés, il a déjà subi des dégradations et globalement, les pressions sur le milieu marin augmentent, en lien avec la croissance démographique, le développement de l'île et le réchauffement climatique.

Les moyens de lutte contre la dégradation des écosystèmes marins montent en puissance, eux-aussi, mieux harmonisés et coordonnés au sein du Parc, avec les divers partenaires du département.

Les consciences évoluent. Les actions menées dans le milieu associatif ou au sein des collectivités sont mises en lumière, l'action citoyenne devient plus visible... L'émulation qui en résulte conduit les populations à s'impliquer de plus en plus dans la préservation de la nature.

Les temps forts du Parc

2011

Lancement de l'appel à projets pédagogiques
« Les p'tits foundis du lagon »

2013

Déploiement de **57 bouées d'amarrage dans le lagon** dont la remise en état des 17 bouées de la passe en S

2014

1^{ère} course de pirogues
« Le Défi du fundi »

2016

Lancement des suivis **Staviro**, estimation des stocks de poissons commerciaux

Des actions emblématiques à venir



Un modèle pour comprendre la courantologie du lagon

À la demande du Parc et avec l'aide de ce dernier, un bureau d'étude collecte les données nécessaires à la création d'un logiciel capable de prédire le sens et la puissance des courants dans le lagon, en prenant en compte la marée, la forme des fonds marins, le vent, la houle...

Cet outil permettra de déterminer à l'avance la nature et l'intensité de l'impact de certaines activités sur les écosystèmes marins, pour une meilleure gestion des risques.



Des dispositifs pour réduire la pression sur les poissons récifaux

Afin d'encourager les pêcheurs de Mayotte à cibler les espèces pélagiques et préserver les espèces des récifs coralliens, plus fragiles, quatorze nouveaux dispositifs de concentration de poissons (DCP) vont être ancrés à l'extérieur du lagon. Ce type d'installation, conçu pour soutenir une pêche artisanale locale, limite les captures accidentelles. Elle est donc considérée comme durable.

Des élèves acteurs de la science



Le Parc soutiendra les campagnes scientifiques de grande ampleur lorsqu'elles comportent un volet pédagogique. Ainsi le public scolaire sera impliqué au cœur des questionnements et deviendra acteur de la recherche sur des sujets comme la compréhension des conditions de croissance du corail, de la dynamique des micro-plastiques sur la surface du lagon ou encore la réaction des récifs coralliens aux pressions humaines.

Une antenne du Parc sur la façade ouest de l'île



Afin d'améliorer la présence de l'unité en mer du Parc sur l'ensemble du lagon, le déploiement d'une antenne sur la côte ouest de Mayotte, équivalente au pôle opérationnel actuel basé en Petite Terre, est en cours d'élaboration.

Et demain ?

Une décennie après sa création, la dynamique est enclenchée. Le Parc compte maintenant poursuivre son action, aider au développement des activités humaines durables, accentuer la lutte contre les pressions non soutenables et anticiper les risques pour jouir des richesses du milieu marin sans les épuiser. Le développement du territoire et de la qualité de vie à Mayotte, au bénéfice du plus grand nombre, passe aussi, et surtout, par un environnement sain et préservé.



2018

Bilan et renforcement des suivis de l'état de santé des récifs coralliens

2019

Lancement de l'étude des pollutions chimiques en continuum terre-mer

2020

Acquisition de **Utunda**, navire conçu spécialement pour le Parc

Remerciements

Les avancées et les réussites du Parc reposent sur l'engagement de nombreuses personnes. Merci à tous ceux qui ont partagé avec nous leurs connaissances, leur temps et leur énergie au service de la biodiversité et du développement durable.

Crédits photos et illustrations

Laoumi Aboutoïhi / Office français de la biodiversité : p.13

Marc Allaria / www.photo-sousmarine.com : p. 2-3, 6-7 (haut), 12 (bas), 15 (les deux photos au centre), 36 (haut)

Katia Ballorain / Office français de la biodiversité : p.8

Aymeric Bein / Office français de la biodiversité : p.19 (bas), 20

Fanny Cautain / Office français de la biodiversité : p.15 (bas), 22 (haut), 29 (haut), 31 (haut), 34, 36 (bas)

Collège de Bandrélé – 2013 : p.28 (bas)

Thomas Delepière / Et d'eau fraîche : p. 16-17, 24-25, 32-33, 35 (illu. fonds de page)

Amandine Escarguel / Office français de la biodiversité : p.37

DroneGo 2017 : p.27 (haut)

Flavien Foncin / Office français de la biodiversité : p.9 (haut), 21 (bas)

Yann Galez / Office français de la biodiversité : p.12 (haut), 14 (haut)

Bruno Garel / Office français de la biodiversité : p. 30 (haut)

Alexandra Gigou / Office français de la biodiversité : p. 10 (centre), 26 (haut)

Rébecca Guezal / Office français de la biodiversité : p.27 (bas)

Moumini Hanane / Angalia : p.31 (bas à droite)

François Joulin / Anteuu Création : p. 4, 16, 24, 32, 35, 39 (illu. Fundi du lagon)

Clément Lelabousse / Office français de la biodiversité : p. 9 (bas), 22 (bas)

David Lorieux / Office français de la biodiversité : p.26 (bas)

Romy Loublie / Office français de la biodiversité : p.21 (haut)

MNE / Conception graphique, illustration : Zehio / Illustration Fundi : François Joulin : p.30 (bas)

Julie Molinier : p.29 (bas)

Julie Molinier / Office français de la biodiversité : p.6 (bas)

Office français de la biodiversité (Edith Magre et Nicolas Dos Santos / ArmenFactory Mayotte) : p.31 (bas à gauche)

Brigitte Ramis : p.28 (haut)

Alexis Rosenfeld / Divergence Images : p.10 (haut et bas), 11 (haut)

Yannick Stephan - Mayotte Découverte : p.23

Jeanne Wagner / Office français de la biodiversité / Université de la Réunion : p. 18-19 (haut)

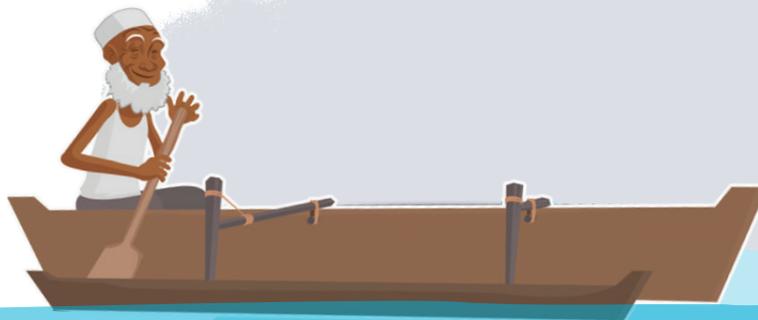
Julien Wickel : p. 11 (bas)

srckomkrit - AdobeStock : p. 27 (illu. bas de page)

« NEKA MUTRU KAPAHUA
KAHOYO UVURA KASI »

« TANT QU'ON N'A PAS
ACCOSTÉ, ON N'ARRÊTE
PAS DE PAGAYER »

(proverbe mahorais)





Parc naturel marin de Mayotte
Centre d'affaires de l'aéroport
Aéroport de Mayotte
97615 Pamandzi, Mayotte

www.parc-marin-mayotte.fr

 @parc.naturel.marin.mayotte


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

